

GUIDE DE CANDIDATURE 2026 - 2027

Candidature à la préparation à l'agrégation de Sciences Médico-Sociales

La saisie du dossier de candidature ne correspond pas à une inscription définitive. A l'issue des renseignements fournis, vous aurez à déposer dans un espace dédié tous les documents utiles à cette candidature. Une fois le dossier complet validé, une commission pédagogique l'examine et se réserve le droit de donner son avis (accepté ou refusé).

Quelles sont les spécificités du concours de l'agrégation ? Quelles en sont les incidences sur la formation ?

L'agrégation est un concours d'un niveau d'exigence très élevé. Avant de s'inscrire à la formation, il est conseillé de prendre connaissance du programme du concours et de la définition des épreuves.

[Programme agrégation \(interne et externe\) 2026](#)

[Définition des épreuves externes de l'agrégation](#)

[Définition des épreuves internes de l'agrégation](#)

La préparation à l'agrégation de Sciences Médico-Sociales exige des connaissances larges dans le domaine sanitaire et social, de niveau master 2 minimum. Le but de cette formation est d'amener les agrégatifs à développer leur analyse des publics, des problèmes sociaux et de santé et des politiques publiques mises en œuvre.

Le travail personnel doit être important et doit obligatoirement compléter les apports de la formation qui ne peuvent pas, à elles seules, suffire de préparer un concours d'un tel niveau.

Quels sont les contenus de la formation ?

La formation compte une cinquantaine d'heures d'enseignement. Elle comporte :

- des apports méthodologiques (méthodologie des épreuves d'admissibilité et d'admission pour les concours interne et externe)
- des conférences thématiques (par des professeurs d'université, des maîtres de conférences, des professeurs agrégés de SMS, des acteurs du champ sanitaire et social)
- l'organisation d'oraux blancs pour les admissibles des deux concours

A cela s'ajoutent les entraînements et le temps de travail personnel. Pour soutenir les candidats dans cette démarche d'autoformation, seront mis à disposition :

- des sujets d'entraînements avec une correction personnalisée
- un accès à de nombreuses ressources documentaires et notamment à une veille portant sur l'actualité du domaine sanitaire et social
- la mise à disposition d'un forum pour échanger entre inscrits
- un accès à certains cours en santé publique dispensé par l'Ecole de Santé Publique (UL)
- Un accès aux ressources en ligne de la Bibliothèque universitaire

Quelles sont les modalités de la formation ?

La préparation peut être suivie :

- en présentiel à Nancy
- à distance, par webconférences : les interventions peuvent être suivies
 - en synchrone, avec possibilité d'interagir avec l'intervenant
 - en asynchrone, l'enregistrement de la conférence sera rendu accessible

Une session de regroupement est prévue en présentiel pour tous. Celle-ci se déroulera **le 19 et 20 octobre 2026** à Nancy.

Pour les admissibles au concours de l'agrégation, des entraînements aux épreuves orales d'admission seront proposés.

- pour les admissibles au concours interne, ces entraînements sont organisés à distance
- pour les admissibles au concours externe sur place, à Nancy.

Combien coûte cette formation ?

Tarif : **700 € de frais pédagogiques + 254 € de frais administratifs** (sous réserve de validation des frais administratifs par décret)

Le compte de formation professionnelle peut être mobilisé pour [le financement de cette formation](#). Selon les situations. Merci de nous contacter à ce sujet au besoin.

Quelles sont les conditions d'inscription à la formation ?

Les conditions d'inscription à la préparation à l'agrégation de Sciences Médico-Sociales de l'Ecole de Santé Publique sont les mêmes que celles requises pour le concours de l'agrégation.

Conditions générales et spécifiques du concours externe et interne

Seront donc sélectionnés pour cette formation de façon privilégiée :

- Les enseignants titulaires (Lycée technologique ou professionnel, public ou privé) de Sciences et Techniques Médico-Sociales
- Les étudiants ou diplômés d'un master 2



Suite à votre dépôt de dossier sur E-candidat, vous recevez dans le mois qui suit une réponse à votre candidature. Si celle-ci est favorable, une convention vous sera adressée. Celle-ci est à nous retourner signée. La signature de cette convention va alors avoir une valeur d'inscription et enclencher l'envoi d'une facture.

Comme la liste des sections et des options ouvertes au concours de l'agrégation est publiée seulement chaque année au cours de l'été, nous n'avons aucune visibilité sur l'ouverture ou non du concours que vous comptez présenter (interne et/ou externe). Pour ne pas vous engager dans une formation sans savoir si le concours visé est effectivement ouvert, vous avez la possibilité de retarder la signature de la convention jusqu'à la publication de concours ouverts. A partir du moment où vous avez obtenu une réponse favorable pour participer à la formation, la place vous est réservée.



Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la principauté d'Andorre, de la Confédération Suisse ou de la principauté de Monaco (conditions identiques à celles requises pour le concours de l'agrégation).

Date limite de candidature : 24 août 2026

Annexe 1 : Pièces justificatives à joindre au dossier

- Photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport
- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Photocopie de vos diplômes universitaires

La commission se réserve le droit de vous demander des compléments d'information

**Annexe : Planning de la préparation à l'agrégation de sciences médico-sociales
Année 2026 - 2027**

Préparation de l'admissibilité des concours interne et externe :

Les dates sont susceptibles d'être modifiées si besoin.

Dates en 2026-2027		Horaires	Présentiel	A distance
Mercredi	16. 09. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	30. 09. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	14. 10. 2026	14-17h	X	X
Lundi	19. 10. 2026	9h30-17h	X	
Mardi	20. 10. 2026	9h-16h30	X	
Mercredi	04. 11. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	18. 11. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	02.12. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	16. 12. 2026	14-17h	X	X
Mercredi	06. 01. 2027	14-17h	X	X
Mercredi	20. 01. 2027	14-17h	X	X
Mercredi	03. 02. 2027	14-17h	X	X

Présentiel :

A l'Ecole de Santé Publique, Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la santé, 9, avenue de la Forêt de Haye, 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY.

A distance :

Transmission de la conférence en direct, avec possibilité d'interagir avec l'intervenant. Les conférences sont enregistrées et l'enregistrement mis à disposition des inscrits.

Lors des deux journées en présentiel à l'Ecole de Santé Publique, la présence est vivement conseillée, au vu des activités qui sont réalisées.

Préparation à l'admission :

Dates en 2026-2027		Horaires	Présentiel	A distance
Mercredi mars/ avril	A destination de tous	14-17h	X	X
Mercredi mars/ avril		14-17h	X	X
Mercredi mars/avril		14-17h	X	X
Oraux blancs	A destination des admissibles du concours interne	à déterminer ¹		X
Oraux blancs 1-2 jours mai/ juin	A destination des admissibles concours externe		X	

Pour le concours interne : accompagnement individuel pour la conception du dossier.

Pour plus de renseignements, contacter Madame Stéphanie LAPLUME :

Téléphone : 03.72.74.62.33 ou 06.85.28.03.38

Mail : stephanie.laplume@univ-lorraine.fr

¹ en fonction des dates des épreuves et du nombre et de la disponibilité des admissibles.